

Lutter contre le botrytis

Obtenir un raisin de qualité est un investissement à long et moyen terme,
assurez tout cet investissement avec Cantus® :

Intervenez à partir le stade floraison (stade A) jusqu'à la fermeture de la grappe (stade B)

Gestion stratégique long & moyen terme		Gestion tactique		
Choix du matériel végétal	Gestion de la vigueur	Limitations des blessures	Aération de la zone fructifère	Utilisation de fongicides
Prophylaxie			Anti-Botrytis spécifiques	
Cépage/PG	Fumure Enherbement	Tordeuses Oïdium	Ebourgeonnage Effeuillage Eclaircissage	Stratégie de lutte

[Nos recommandations 2013]

Les conditions climatiques fraîches et pluvieuses de ce printemps sont propices au développement de pathogènes et notamment du botrytis qui est déjà présent sur feuilles (cf. BSV Aquitaine n° 8 du 28.05.2013).

La floraison tardive (mi-juin) et, par conséquent, une période de vendange retardée induisent un risque potentiel de botrytis plus important (par rapport à des années précoces).

Les mesures prophylactiques doivent s'accompagner d'une lutte chimique raisonnée et préventive dès le « stade A » (stade clé pour la lutte anti-botrytis) afin de préserver la récolte et la qualité de la vendange de vos viticulteurs.

Dans ce contexte, nous vous préconisons d'appliquer **Cantus® à 1,2 kg/ha** en préventif et en alternance pour lutter efficacement contre le botrytis, de préférence au « stade A » ou au « stade B ».



[Avantages Cantus®]

- Haut niveau d'efficacité contre Botrytis
 - ⇒ Préserve le potentiel de récolte dès le stade A
 - ⇒ Permet la vendange à l'optimum de maturité
- Effet anti-laccase
 - ⇒ Préserve la qualité du vin
- Import tolérance
 - ⇒ Sécurité export (USA, Canada, Japon...)

[Conseil d'utilisation]

- Cantus®** est souple d'emploi : il peut être utilisé au stade A ou au stade B du programme anti-botrytis.
- Cantus®** s'utilise à la dose de 1,2 kg/ha, soit **1 bidon pour 1 ha**.

Assurer une pulvérisation de qualité dans la zone des grappes.

Fiche d'identité

Cantus® : marque déposée BASF

Autorisation de vente n° 2050076

Composition : 50% de boscalid

Formulation : WG

Classement toxicologique :



H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Usages et dose autorisés en vigne : pourriture grise (Botrytis) : 1,2 kg/ha

Nombre maximum de traitement par an : 1 application par saison

Délai d'emploi avant récolte (DAR) : 21 jours

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres.

Délai de rentrée : 6 heures.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

Pour lutter contre le Botrytis, ne pas négliger les mesures prophylactiques :

- Limiter la vigueur de la vigne (limitation des apports en azote, enherbement)
- Bien aérer les grappes (tailles, mode de palissage, effeuillage, éclaircissement,...)
- Limiter tous les problèmes de perforation des baies (vers de grappe, oïdium, blessures diverses).

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

	1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.	<input checked="" type="checkbox"/>
	3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).	<input checked="" type="checkbox"/>
	4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.	<input checked="" type="checkbox"/>
	5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).	<input checked="" type="checkbox"/>
	6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. x3	<input checked="" type="checkbox"/>

Juin 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N° Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 874VIFE0613SUD.

Retrouvez plus d'informations sur le site :

www.agro.bASF.fr

PENDANT L'APPLICATION

	7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--	-------------------------------------

APRÈS L'APPLICATION

	8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.	<input checked="" type="checkbox"/>
	9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.	<input checked="" type="checkbox"/>
	10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®	<input checked="" type="checkbox"/>

* Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 APPEL GRATUIT DÉPUIS UN POSTE FIXE ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'Attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DÉPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 APPEL GRATUIT DÉPUIS UN POSTE FIXE ou www.adivalor.fr